CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128249** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2001

Raison sociale : GOUTTENOIRE ALAIN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 22/04/2024

Capital : 0

LES QUATRES
900 CHEMIN DES PLATS
42470 SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ROANNE 43511145500026

Siret : 435 111 455 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 20 125 16

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010060843004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010060843004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 77 62 72 30 **Fax :**

Portable : 06 12 41 39 38

Responsabilité légale :
GOUTTENOIRE ALAIN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : alain.gouttenoire@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 158 171 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	2	28/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 10:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.